

Développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités (DPA-PC)

Le Développement du pouvoir d'agir (DPA-PC) est une approche centrée sur le rapport à l'action. Il décrit le processus par lequel des personnes accèdent à une plus grande possibilité d'agir sur ce qui est important pour elles-mêmes, leurs proches ou le collectif auquel elles s'identifient.

Le DPA-PC propose une façon d'analyser ce qui génère une situation incapacitante et décrit les conditions permettant aux personnes ou aux collectifs de s'en affranchir ; il place l'utilisateur comme expert-e de sa situation et l'intervenant-e comme un-e allié-e stratégique temporaire pour franchir un passage délicat. Cette approche se déploie autant dans le cadre de l'intervention individuelle que dans celui de l'intervention collective. Prenant appui sur une logique de co-expertise et de négociation constante dans l'intervention, elle renouvelle les pratiques sociales et représente un intérêt conjoint tant pour les usagers-ères que pour les professionnel-le-s. Cette formation de 3 jours (14, 15 octobre, 12 novembre) est orientée vers l'apprentissage expérientiel, avec une pédagogie progressive et interactive de découverte de l'approche.

[Détails et inscription en ligne](#)